



## MODALITÉS DE CONSULTATION

Pour traiter votre demande, nous avons besoin des documents suivants :

**1. Un formulaire de consultation complété par le psychiatre traitant du patient incluant**

- Les coordonnées du patient (nom complet, adresse postale, numéro de téléphone, RAMQ)
- Nature de la demande de consultation (évaluation / recommandations ou épisode de soins)
- Coordonnées du référent (titre d'emploi, adresse et lieu de pratique, numéro de téléphone et de fax)
- Autorisation de communiquer les informations médicales et psychosociales entre les équipes

**2. Tout document incluant les renseignements suivants :**

- Histoire de la maladie
- Diagnostic(s) psychiatriques(s) et antécédents
- Historique de consommation
- Hospitalisations et suivis antérieurs (clinique externe en santé mentale, centre de réadaptation en dépendance, thérapie résidentielle, etc.)
- Médication actuelle et antérieure
- Problèmes de santé physique

**3. Tout examen ou évaluation pertinente** (infirmier, travail social, ergothérapie, psychologie, etc.)

**4. Documents légaux si disponibles** (autorisation de soin et/ou d'hébergement, TAQ, fiducie, curatelle, etc.)

Une fois  **tous les documents** reçus, une évaluation infirmière puis médicale seront complétées avec des présentations de cas en équipe pluridisciplinaire.

Des délais d'attente de quelques semaines sont possibles en fonction du flux de demandes reçues et de la complétion du dossier du patient. Nous restons disponibles pour vous tout au long de processus d'évaluation.

## CRITÈRES DE RÉFÉRENCE

Trouble d'usage modéré à sévère à une ou plusieurs substances et un trouble de santé mentale à l'exclusion d'un trouble neurocognitif majeur ou d'une déficience intellectuelle comme diagnostic principal.

Complexité et instabilité du trouble concomitant nécessitant une évaluation ou un épisode de soins par une équipe surspécialisée en troubles concomitants.

Référence par le psychiatre traitant, le psychiatre répondant d'un GASMA possédant une entente de services avec le SPT ou un médecin d'une clinique spécialisée en toxicomanie possédant une entente avec le SPT ou un IPS en santé mentale.

## IMPORTANT

Nous tenons à rappeler que l'équipe référente s'engage à reprendre le suivi du patient et / ou à procéder à sa réorientation à la fin de son suivi ou advenant un échec de prise en charge dans notre clinique.

Si le type de suivi souhaité est un épisode de soin, nous souhaitons vous informer que l'équipe référente demeure responsable du suivi jusqu'à la fin de la période d'évaluation qui sera débutée lors du premier rendez-vous médical conjoint avec un professionnel désigné.

## SERVICES OFFERTS

### 1. Épisode de soins (3-24 mois)

- Sur une base volontaire et dans une perspective de changements, offrir un traitement intégré visant la stabilisation de l'état mental et l'amélioration du fonctionnement.
- Soins individualisés et supervisés par une équipe interdisciplinaire incluant des modalités individuelles, de groupe, plusieurs approches psychosociales et traitements pharmacologiques visant à atteindre des objectifs de réduction des méfaits ou d'abstinence.
- L'équipe du SPT s'efforce d'harmoniser la transition vers l'équipe référente en fin de suivi.

### 2. Évaluation et recommandations

- À la réception d'une référence médicale par l'équipe traitante, précisions diagnostiques, recommandations lui seront acheminées suivant le processus évaluatif par l'équipe du SPT.

### 3. Hospitalisation en secteur fermé

- Lors d'un sevrage médical nécessitant une hospitalisation et la stabilisation de l'état mental en milieu sécurisé.

### 4. Partenariat avec le service de médecine des toxicomanies du CHUM

- Le Service de Médecine des Toxicomanies (SMT) offre une expertise dans le traitement médical des sevrages complexes, de la toxicomanie et des complications médicales de la toxicomanie.
- En plus d'offrir le continuum de soins et services en toxicomanie, l'équipe SMT est une référence de pointe dans les traitements de substitution et le traitement de l'hépatite C.
- Les références médicales pour accéder aux services du SMT ne sont pas nécessaires, mais grandement suggérées pour une consultation.

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :**

### **Service de psychiatrie des toxicomanies**

Centre Hospitalier de l'université de Montréal

Pavillon C - 11<sup>e</sup> étage

1000, rue Saint-Denis

Montréal, QC H2X 3E4

Téléphone : (514) 890-8000 #26489 (réception)

Fax : (514) 412-7792

Courriel : [upt.nm.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:upt.nm.chum@ssss.gouv.qc.ca)